

A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire décalé - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences politiques et sociales**Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**Sigle du programme: **TRAV2M1** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	5
- Programme détaillé	6
- Programme par matière	6
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	9
Informations diverses	10
- Conditions d'accès	10
- Enseignements supplémentaires	18
- Pédagogie	19
- Evaluation au cours de la formation	19
- Mobilité et internationalisation	19
- Gestion et contacts	19

TRAV2M1 - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le Master 60 en sciences du travail est une formation à horaire décalé. Son objectif est de former à la compréhension et à la synthèse des connaissances actuelles dans le champ des sciences du travail et de proposer une ouverture disciplinaire permettant d'élaborer des politiques visant la promotion de la personne humaine dans et par le travail.

Votre profil

Vous

- êtes actif dans le domaine des sciences du travail et souhaitez donner un cadre universitaire à vos pratiques professionnelles ;
- cherchez à acquérir une ouverture disciplinaire pour comprendre et agir sur les problèmes du travail ;
- souhaitez développer les compétences nécessaires à la conduite de projets en matière de travail et d'emploi, en Belgique ou en Europe ;
- êtes diplômé universitaire ou des hautes écoles et souhaitez orienter votre formation dans les domaines du travail et de l'emploi.

Votre futur job

Les diplômés seront appelés à prendre des responsabilités dans des fonctions telles que

- gestion des ressources humaines au sein d'entreprises locales ou internationales ;
- consultance et intervention en organisation ;
- conduite de projets locaux, régionaux et internationaux menés par les pouvoirs publics, des associations et des acteurs sociaux ;
- expertise ou gestion au sein d'organisations intervenant sur le marché du travail : organismes de formation, d'insertion professionnelle, entreprises de travail intérimaire, etc. ;
- administration supranationale européenne dans les domaines sociaux ;
- organisations nationales et européennes d'employeurs et de travailleurs ;
- rédaction dans la presse spécialisée ;
- centres de recherche et de documentation.

Votre programme

Le programme se structure en trois parties :

- Le tronc commun qui reprend les fondements disciplinaires destinés à fournir les bases des approches des questions liées au travail telles qu'elles sont posées par différentes disciplines (droit, sociologie, économie, psychologie, philosophie).
- Les options « Travail et organisation » ou "Approches européennes (MEST)".
- Un mémoire de fin d'études sous la forme de deux papers qui permet d'étudier et d'approfondir une même question du travail dans deux disciplines distinctes.

TRAV2M1 - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir un professionnel socialement responsable capable d'appréhender et d'analyser, selon une approche scientifiquement fondée, des problématiques du travail et de l'emploi et d'y intervenir avec pertinence et, avant tout, un homme ou une femme capable d'élaborer des politiques visant la promotion de la personne humaine dans et par le travail, répondant en cela à un défi majeur de nos sociétés, tels sont les défis que le diplômé du Master 60 en sciences du travail se prépare à relever.

L'étudiant s'engageant dans cette formation est déjà impliqué dans une vie professionnelle active dans le domaine des sciences du travail ou/et est déjà diplômé d'un master dans une autre discipline. Tout au long du programme, il mobilise cette expérience et la confronte aux connaissances, outils et cadres théoriques et méthodologiques et réciproquement. Ainsi, le programme de master lui permet de questionner et d'enrichir son développement professionnel en intégrant une approche universitaire, un regard réflexif et une prise de recul critique. A travers cette formation, l'étudiant est outillé sur les plans théorique et méthodologique. Il mobilise ces outils, à travers l'exploitation de l'expérience professionnelle, comme clés de lecture pour cerner, comprendre et analyser les questions relatives à l'emploi et au travail, aux politiques sociales et aux relations professionnelles.

A travers ce programme de master, l'Ecole des Sciences du Travail de la faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO), souhaite former des diplômés universitaires maîtrisant un socle de connaissances et de compétences scientifiques leur permettant d'appréhender et d'analyser des problématiques relatives au travail et à l'emploi et d'y intervenir avec pertinence :

- selon une démarche scientifique rigoureuse,
- en intégrant une ouverture internationale des problèmes humains et sociaux du travail,
- en travaillant en étroite collaboration avec des spécialistes d'autres disciplines,
- en articulant théorie et expérience professionnelle et en portant un regard réflexif sur les pratiques professionnelles pour les faire évoluer.

À travers son choix d'option, le diplômé aura privilégié une orientation vers les perspectives professionnelles suivantes :

- les questions du travail dans l'entreprise ou l'organisation (option : Travail et organisation),
- les interactions transnationales et la dimension communautaire européenne dans le développement des politiques sociales et des relations de travail avec pour spécificité la mobilisation d'une démarche d'analyse comparative rigoureuse (option : Approches européennes, MEST).

Ainsi, au terme de ce programme, le diplômé aura développé les compétences et les savoir-faire qui lui permettront de concevoir et de piloter un projet touchant aux sciences du travail dans ses divers aspects, et ce en faisant preuve de méthode dans leur approche et d'une grande capacité d'adaptation, tout en étant conscient des défis que devra relever la société en matière d'emploi et de travail et en plaçant le bien-être et la promotion de la personne humaine dans et par le travail au centre de ses préoccupations. Il aura également intégré une logique de développement continu qui lui permettra d'être un professionnel capable d'évoluer positivement dans son environnement professionnel et personnel.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

AA 1. Promouvoir la personne humaine dans et par le travail

AA 1.1. Etre conscient des visions de l'humain sous-jacentes aux pratiques d'emploi et de gestion des travailleurs.

AA 1.2. Intégrer une vision humaniste du travail et de l'emploi au cœur des réflexions et les mettre en pratique dans les actions entreprises, et promouvoir le respect mutuel dans les relations de travail et d'emploi.

AA 2. Maîtriser un solide socle de savoirs théoriques et méthodologiques relatifs aux diverses disciplines requises pour appréhender les questions du travail.

AA 2.1. Situer ses connaissances dans les courants disciplinaires en sciences humaines.

AA 2.2. Comprendre et se conformer aux exigences de rigueur scientifique dans l'étude des sciences du travail.

AA 2.3. Maîtriser et mobiliser, de manière critique, les fondements théoriques disciplinaires liés aux questions du travail.

AA 2.4. Maîtriser et mobiliser avec pertinence les paradigmes fondateurs et interprétatifs des sciences du travail.

AA 3. Cerner, comprendre et analyser des situations complexes relatives aux problématiques du travail et de l'emploi, aux politiques sociales et aux relations professionnelles.

AA 3.1 Cerner la complexité d'une situation relatives à une problématique du travail et de l'emploi en la situant dans son contexte organisationnel et institutionnel, et en identifiant ses enjeux et les acteurs concernés.

AA 3.2. Relier les questions relatives au travail et à l'emploi aux savoirs théoriques et aux cadres d'analyse disciplinaires en sciences humaines pertinents ainsi qu'aux enjeux de société.

AA 3.4. Mener une analyse disciplinaire rigoureuse, en construisant un jugement critique scientifiquement fondé, d'une situation relative au travail et à l'emploi.

AA 3.5. Comprendre et analyser, en s'appuyant sur les fondements théoriques et avec recul critique, les tendances et les évolutions à l'œuvre dans le monde du travail et dans les discours des spécialistes et des acteurs.

AA 4. Approfondir et analyser une problématique relative au travail et à l'emploi en combinant des approches disciplinaires distinctes, en faisant montre de sa maîtrise disciplinaire, de sa capacité à construire un questionnement et une argumentation justifiée sur base de textes scientifiques rigoureusement référencés.

AA 4.1. Définir une problématique (une question) relative au travail et à l'emploi.

AA 4.2. Réaliser une revue de littérature portant sur cette problématique, selon l'approche disciplinaire choisie.

AA 4.3. Lire et comprendre de manière critique la littérature scientifique (notamment de langue anglaise) dans le champ du travail et de l'emploi et ce dans différentes disciplines.

AA 4.4. Elaborer une argumentation et une réflexion personnelle de la problématique, selon l'angle disciplinaire choisi (et ce pour deux disciplines), en veillant à :

- construire une argumentation justifiée à partir des connaissances scientifiques et de faits avérés,
- construire une argumentation logique et cohérente en regard de la problématique,
- mettre en évidence les implications au regard de la discipline et du contexte actuel.

AA 4.5. Enrichir l'analyse de la problématique en combinant et articulant les approches disciplinaires : mettre en évidence les liens entre les questionnements disciplinaires et discuter des apports des deux disciplines et de leur complémentarité.

AA 4.6. Faire preuve de rigueur et de précision dans l'utilisation des concepts.

AA 5. Concevoir et piloter des projets et intervenir avec pertinence dans la résolution de problématiques relatives au travail et à l'emploi en veillant tout particulièrement à la formulation et à la mise en œuvre de solutions concrètes et contextualisées et ce, dans une perspective de professionnalisation des pratiques de terrain.

AA 5.1. Mettre en pratique les savoirs théoriques et les articuler avec les pratiques de terrain.

AA 5.2. Porter un regard critique sur les pratiques professionnelles.

AA 5.3. Transformer une demande sociale (individuelle ou collective) en projet réaliste (au point de vue théorique, contextuel et de sa mise en œuvre).

AA 5.4. Gérer des projets concrets complexes : définir les objectifs à atteindre concernant des situations problématiques et les actions à entreprendre, mettre en œuvre les actions, évaluer leurs effets et les adapter si nécessaire.

AA 5.5. Être capable d'influencer la dynamique des relations professionnelles.

AA 5.6. Contribuer à professionnaliser les pratiques de terrain.

AA 5.7. Développer un regard réflexif sur sa propre pratique professionnelle :

- Questionner des situations concrètes ancrées dans ses expériences professionnelles.
- Mettre en lien et contextualiser les apprentissages dans une visée d'action sur le terrain socio-professionnel.
- Confronter et discuter de pratiques professionnelles et de points de vue différents (entre pairs, avec des spécialistes).
- Confronter théorie et pratique afin de porter un regard critique d'une part, sur le fonctionnement d'une organisation et/ou une situation problématique et d'autre part, sur la théorie en regard de la réalité de terrain (« aller-retour » entre théories et pratiques).

AA6. Communiquer, interagir et collaborer de manière efficace et constructive avec des interlocuteurs variés.

AA 6.1. Communiquer, oralement et par écrit sur des situations / sujets complexes relatifs au travail et à l'emploi de façon correcte, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa communication (contenu et forme) au public visé (dont des partenaires ou interlocuteurs intervenant dans la pratique professionnelle) et aux intentions poursuivies.

AA 6.2. Etablir des liens utiles avec les différents réseaux d'acteurs.

AA 6.3. Démontrer des capacités d'écoute et de dialogue, argumenter de façon adaptée, pertinente et constructive.

AA 6.4. S'intégrer et collaborer efficacement au sein d'une équipe, s'y impliquer de manière responsable.

AA7. Agir en tant qu'universitaire, en acteur réflexif soucieux d'une pratique socialement responsable et ayant intégré une logique de développement continu.

AA 7.1. S'impliquer dans la construction de ses propres savoirs :

- en gérant sa formation de manière autonome ;
- en gérant son implication dans le travail en groupe ;
- en exploitant les études de cas ou les lectures spécialisées ;

AA 7.2. S'engager dans une pratique socio-professionnelle dans une démarche réfléchie et critique reposant sur une approche universitaire fondée rigoureuse et argumentée.

AA 7.3. Articuler approche réflexive et expérience professionnelle dans une logique d'apprentissage et de développement continu de ses compétences et qualités personnelles et professionnelles nécessaires à la pratique socialement responsable dans le monde du travail et de l'emploi.

AA 7.4. Affiner ses propres conceptions et valeurs et les confronter avec celles des autres, à travers un dialogue constructif.

AA 7.5. S'engager, décider et agir de manière autonome et responsable dans le respect du cadre, du contexte de travail et d'autrui.

AA 7.6. Adopter une posture d'acteur conscient de sa responsabilité sociétale et citoyenne.

AA.Option-eu. **S'il choisit l'option « Approches européennes (MEST) »,** Développer une expertise dans le domaine des sciences du travail et de la GRH en Europe et spécifiquement dans la compréhension et l'analyse, selon une approche comparative rigoureuse, des spécificités du travail et de l'emploi dans le contexte européen.

AA.Option-eu.1. Démontrer une maîtrise approfondie des spécificités ainsi que des variables explicatives (culturelles, politiques, économiques) des systèmes politiques et des relations sociales dans les pays de l'Union européenne.

AA.Option-eu.2. Maîtriser la démarche comparative, en saisir les exigences, et la mobiliser de manière rigoureuse pour l'analyse de questions relatives au travail et à la gestion des ressources humaines dans différents pays de l'Union européenne.

AA.Option-eu.3. Identifier, comprendre et analyser les interactions entre les dimensions européennes et les dimensions nationales

AA.Option-ts. **S'il choisit l'option « Travail et organisation »,** Développer une expertise relative à la gestion de l'organisation du travail et des travailleurs dans l'entreprise.

AA.Option-ts.1. Maîtriser un socle de savoirs et de compétences relatifs à la stratégie et à la gestion d'entreprise, à la gestion des ressources humaines, aux aspects salariaux, au bien-être au travail et à la négociation sociale.

AA.Option-ts.2. Décoder, comprendre et analyser le fonctionnement concret des organisations publiques et privées à l'aide d'outils conceptuels et méthodologiques pertinents.

AA.Option-ts.3. Intervenir avec pertinence en regard de problématiques relatives au travail et à l'emploi spécifiques dans des organisations publiques et privées à travers une lecture éclairée de la situation et selon une approche scientifiquement fondée.

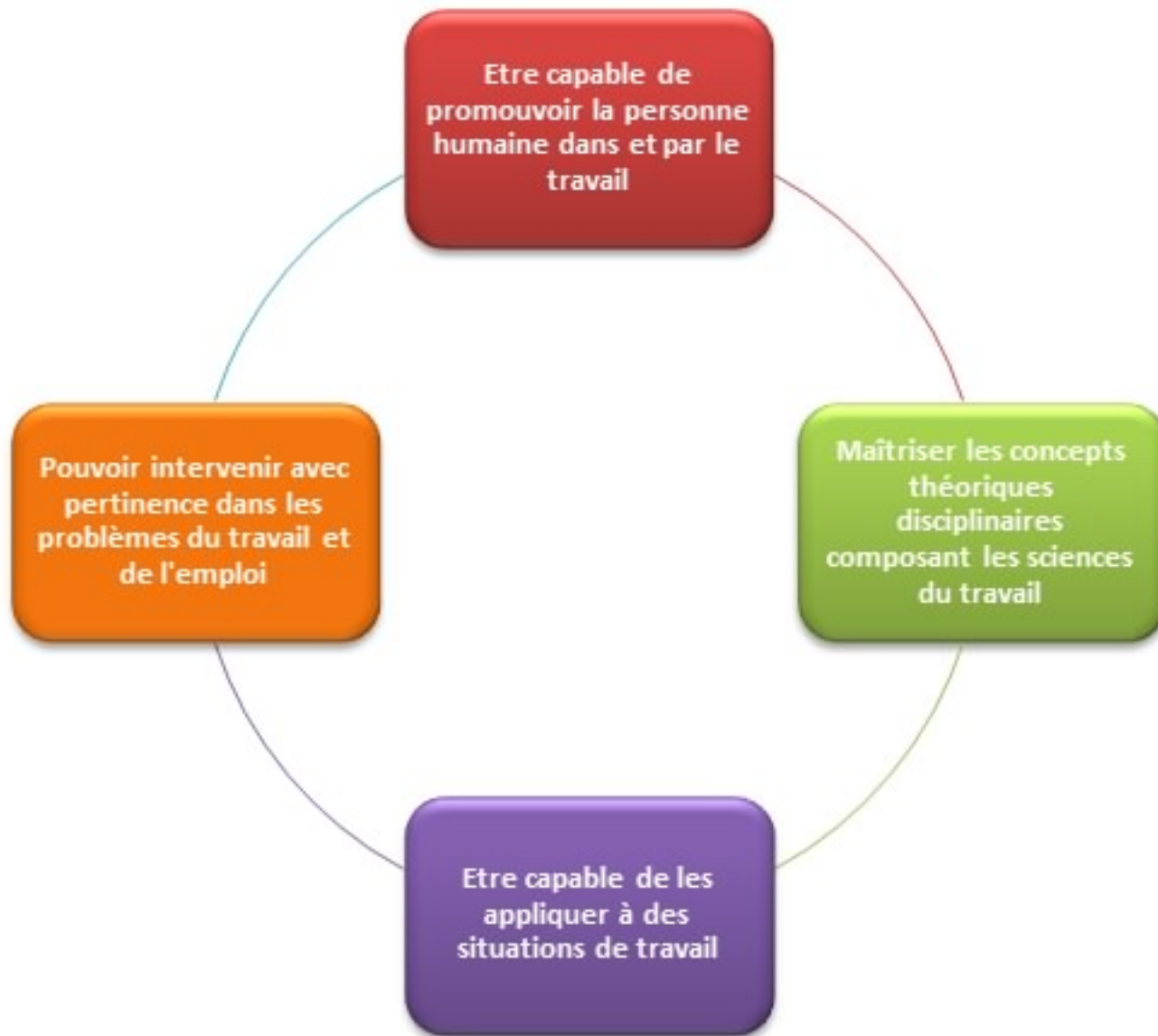


Figure 1 : Acquis d'apprentissage (aperçu synthétique)

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme comporte 60 crédits, répartis entre le tronc commun (40 crédits) qui comprend les fondements disciplinaires et le mémoire, et l'option (20 crédits) :

- les fondements disciplinaires sont destinés à fournir les bases des approches des questions liées au travail telles qu'elles sont posées par différentes disciplines (droit, sociologie, économie, psychologie, philosophie) ;
- l'option est à choisir entre « Travail et organisation » et « Approches européennes (MEST) ».
- Enfin, le mémoire constitue un travail d'approfondissement disciplinaire d'une question du travail, dans deux domaines distincts.

[> Tronc commun](#) [prog-2020-trav2m1-tronc_commun]

[> Liste des options](#) [prog-2020-trav2m1-options]

[> Option: Travail et organisation](#) [prog-2020-trav2m1-ltrav210o]

[> Option: Approches européennes \(MEST\)](#) [prog-2020-trav2m1-ltrav211o]

Module complémentaire (concerne uniquement les étudiant.es qui ont obtenu un accès à la formation moyennant complément de formation)

TRAV2M1 Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Tronc Commun [40.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2020-2021

⊕ Activité cyclique dispensée en 2020-2021

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2020-2021

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ Mémoire (15 crédits)

○ LTRAV2950	Mémoire			15 Crédits	
-------------	---------	--	--	------------	--

○ Cours obligatoires (25 crédits)

○ LTRAV2210	Droit du travail	Aurélie Frankart Auriane Lamine	30h	5 Crédits	q1
○ LTRAV2240	Economie du travail	Anaïs Perilleux	30h	5 Crédits	q1
○ LTRAV2200	Sociologie du travail	Matthieu de Nanteuil Matthieu de Nanteuil (supplée Isabelle Ferreras)	30h	5 Crédits	q1
○ LTRAV2230	Psychologie du travail	Michaël Dubois	30h	5 Crédits	q1
○ LTRAV2250	Philosophie du travail	Mark Hunyadi	30h	5 Crédits	q2

⊗ Cours de sciences religieuses

En fonction de son parcours antérieur, l'étudiant devra suivre le cours de Sciences religieuses suivant :

○ LTECO2203	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Serge Maucq	15h	2 Crédits	q2
-------------	--	-------------	-----	-----------	----

Options et/ou cours au choix [20.0]

1 option parmi les 2 suivantes :

- > Option: Travail et organisation [prog-2020-trav2m1-ltrav210o]
- > Option: Approches européennes (MEST) [prog-2020-trav2m1-ltrav211o]

Option: Travail et organisation [20.0]

L'option "Travail et organisation" est centrée sur les questions du travail dans l'entreprise ou dans l'organisation.

- Obligatoire
- Au choix
- Activité non dispensée en 2020-2021
- Activité cyclique non dispensée en 2020-2021
- Activité cyclique dispensée en 2020-2021
- Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

20 crédits à choisir parmi les cours suivants :

Contenu:

<input type="checkbox"/> LTRAV2600	Personnel et organisation	Laurent Taskin	30h	5 Crédits	q1
<input type="checkbox"/> LTRAV2630	Bien-être au travail	Aurélie Frankart Bénédicte Schepens	30h	5 Crédits	q2
<input type="checkbox"/> LTRAV2640	Théorie et pratique de la négociation	Stéphanie Demoulin	25h	5 Crédits	q1
<input type="checkbox"/> LTRAV2650	Aspects salariaux du travail	Bauduin Auquier Luc Denayer	30h	5 Crédits	q2
<input type="checkbox"/> LTRAV2260	Analyse psychosociologique des relations de travail	Harmony Glinne- Demaret (supplée Thomas Périlleux)	30h	5 Crédits	q1
<input type="checkbox"/> LTRAV2610	Stratégie d'entreprise	Guilhem Bascle	30h	5 Crédits	q2

Option: Approches européennes (MEST) [20.0]

L'option "Approches européennes (MEST)" est axée sur la comparaison des différents systèmes nationaux qui organisent le travail dans le contexte européen. La langue d'enseignement des cours de cette option est l'anglais.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2020-2021

⊕ Activité cyclique dispensée en 2020-2021

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2020-2021

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

20 crédits à choisir parmi les cours suivants :

○ Contenu:

⊗ LTRAV2700	Labour context in Europe	Evelyne Léonard	15h	5 Crédits	q1
⊗ LTRAV2710	Comparative training and employment systems	Martin Wagener	45h	5 Crédits	q2
⊗ LTRAV2720	Comparative social protection systems	Anne Guisset Jean-François Husson Laura Merla	45h	5 Crédits	q2
⊗ LTRAV2730	Comparative wage and HRM systems	Eline Jammaers Marie Van Den Broeck	30h	5 Crédits	q2
⊗ LTRAV2740	Comparative industrial relations systems	Filip Dorssemont Marc Zune (coord.)	45h	5 Crédits	q2

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document "*A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?*".

TRAV2M1 - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'accès doivent être remplies au moment de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2^e cycle universitaire
- > Diplômés de 2^e cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

Conditions d'accès spécifiques

En plus de remplir les conditions d'accès décrites ci-dessous, les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)).

Accès direct

Conformément aux conditions d'admission générales, ont un accès direct:

les diplômés d'un grade académique de bachelier, de master ou de licence délivré par une université de la Communauté française de Belgique dont le programme d'études comprend les disciplines suivantes :

- Sociologie
- Economie politique
- Statistiques
- Droit
- Psychologie
- Méthode de recherche en sciences humaines

Accès sur dossier

Selon le parcours antérieur de l'étudiant, le jury peut conditionner l'accès direct au master à l'ajout d'enseignements supplémentaires obligatoires (maximum 60 crédits) au programme.

Possibilité de réduire les enseignements supplémentaires en présentant un examen avec valorisation des crédits. Renseignements : <https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/est/par-passerelle-0.html>

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Bachelier en sciences humaines et sociales		Accès direct	
Tout bachelier		Accès sur dossier	Enseignements supplémentaires à définir en fonction du programme antérieur de l'étudiant : LPSP1007 Sociologie, éducation, santé et travail (3 crédits) LESPO2100 Economie politique (4 crédits) LESPO2102 Statistiques (4 crédits) LESPO1122 Fondements du droit public et privé (5 crédits)

LCOPS1125 Psychologie et Psychologie sociale (5 crédits)
 LTRAV2010 Méthodes de recherche en sciences du travail (4 crédits)
 LTRAV2000 Introduction aux sciences du travail (2 crédits)

Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)

Bachelier en sciences humaines et sociales

Accès direct

Tout bachelier

Accès sur dossier

Enseignements supplémentaires à définir en fonction du programme antérieur de l'étudiant :

LPSP1007 Sociologie, éducation, santé et travail (3 crédits)

LESPO2100 Economie politique (4 crédits)

LESPO2102 Statistiques (4 crédits)

LESPO1122 Fondements du droit public et privé (5 crédits)

LCOPS1125 Psychologie et Psychologie sociale (5 crédits)

LTRAV2010 Méthodes de recherche en sciences du travail (4 crédits)

LTRAV2000 Introduction aux sciences du travail (2 crédits)

Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique

Tout bachelier

Accès sur dossier

Enseignements supplémentaires à définir en fonction du programme antérieur de l'étudiant :

LPSP1007 Sociologie, éducation, santé et travail [30h] (3 crédits)

LESPO2100 Economie politique (30h + 15h) (4 crédits)

LESPO2102 Statistiques (30h + 15h) (4 crédits)

LESPO1122 Fondements du droit public et privé (40h) (5 crédits)

LCOPS1125 Psychologie et Psychologie sociale (30h) (5 crédits)

LTRAV2010 Méthodes de recherche en sciences du travail (30h) (4 crédits)

LTRAV2000 Introduction aux sciences du travail (2 crédits)

Bacheliers étrangers

Tout bachelier

Accès sur dossier

Enseignements supplémentaires à définir en fonction du programme antérieur de l'étudiant :

Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire.

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les passerelles (<https://uclouvain.be/fr/etudier/passerelles>) vers l'université

Possibilité de réduire les enseignements supplémentaires en présentant un examen avec valorisation des crédits. Renseignements : <https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/est/par-passerelle-0.html>

Diplômes	Accès	Remarques
BA - infirmier responsable de soins généraux - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire .	Type court
BA - AESI orientation Arts plastiques - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA - AESI orientation Bois-construction - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA - AESI orientation Economie familiale et sociale - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA - AESI orientation Education physique - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA - AESI orientation Electromécanique - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA - AESI orientation Français et éducation à la philosophie et la citoyenneté - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA - AESI orientation Français et français langue étrangère - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA - AESI orientation Français et morale - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA - AESI orientation Français et religion - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA - AESI orientation Habillement - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA - AESI orientation Langues germaniques - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA - AESI orientation Mathématiques - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA - AESI orientation Sciences économiques et sciences économiques appliquées - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA - AESI orientation Sciences humaines: géographie, histoire, sciences sociales - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA - AESI orientation Sciences: biologie, chimie, physique - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA - assistant(e) de direction - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA - assistant(e) de direction - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA - assistant(e) en psychologie - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA - assistant(e) social(e) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA - assistant(e) social(e) - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA - bibliothécaire-documentaliste - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA - bibliothécaire-documentaliste - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA - conseiller(ère) conjugal et familial - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA - conseiller(ère) en développement durable - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA - conseiller(ère) social(e) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en activités socio-sportives - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA - infirmier responsable de soins généraux - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA - instituteur(trice) préscolaire - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60		

BA - instituteur(trice) primaire - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - sage-femme - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - styliste-modéliste - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - technologue de laboratoire médical - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - technologue en imagerie médicale - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en aérotechnique (avionique, construction aéronautique, techniques d'entretien) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie (techniques et gestion agricoles) - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie (toutes orientations) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en animation 3D et effets spéciaux (VFX) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en architecture des jardins et du paysage - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en arts du tissu - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en arts graphiques - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en arts plastiques, visuels et de l'espace (création d'intérieurs) - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en assurances - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en assurances - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en audiologie - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en automobile - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en automobile - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en bandagisterie-orthésilogie-prothésilogie - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en biotechnique - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en chimie (biochimie, biotechnologie, chimie appliquée) - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en chimie (biochimie, biotechnologie, chimie appliquée, environnement) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en coaching sportif - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en commerce et développement - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en commerce extérieur - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en commerce extérieur - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en communication - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en comptabilité - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en comptabilité - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en construction - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en construction - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en coopération internationale - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en coopération internationale - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en dessin des constructions mécaniques et métalliques - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en diététique - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en droit - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en droit - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en e-business - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en e-business - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en éco-packaging - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en écologie sociale - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en écriture multimédia - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en électromécanique (climatisation et techniques du froid) - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en électromécanique (climatisation et techniques du froid) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en électromécanique (électromécanique et maintenance) - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en électromécanique (électromécanique et maintenance) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en électromécanique (mécanique) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en électronique (électronique appliquée) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en électronique (électronique appliquée) - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en électronique (électronique médicale) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en énergies alternatives et renouvelables - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en ergothérapie - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en gestion de l'environnement urbain - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en gestion des ressources humaines - HE - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en gestion des ressources humaines - EPS - crédits supplémentaires entre 15 et 30

BA en gestion des transports et logistique d'entreprise - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en gestion hôtelière - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en immobilier - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en immobilier - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en informatique de gestion - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en informatique de gestion - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en informatique et systèmes (automatique) - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en informatique et systèmes (automatique) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en informatique et systèmes (gestion technique des bâtiments - domotique) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en informatique et systèmes (informatique industrielle) - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en informatique et systèmes (informatique industrielle) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en informatique et systèmes (réseaux et télécommunications) - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en informatique et systèmes (réseaux et télécommunications) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en informatique et systèmes (sécurité des systèmes) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en informatique et systèmes (sécurité des systèmes) - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en informatique et systèmes (technologie de l'informatique) - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en informatique et systèmes (technologie de l'informatique) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en logopédie - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en management de la logistique - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en management du tourisme et des loisirs - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en management du tourisme et des loisirs - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en marketing - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en marketing - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en mécatronique et robotique - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en optique-optométrie - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en orthoptie - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en podologie-podothérapie - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en psychomotricité - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en psychomotricité - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en publicité - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en publicité - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en relations publiques - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en relations publiques - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en scénographie - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en sciences administratives et gestion publique - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en sciences administratives et gestion publique - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en secrétariat de direction (entreprise-administration) - EPS - 60 crédits supplémentaires

BA en soins infirmiers - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en soins infirmiers pour titulaires d'un brevet d'infirmier hospitalier - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en stylisme de mode - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en techniques de l'image, orientation Techniques de la cinématographie - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en techniques de l'image, orientation Techniques de la photographie - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en techniques et services - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en techniques graphiques, orientation Techniques de l'édition - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en techniques graphiques, orientation Techniques infographiques - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en techniques graphiques, orientation Techniques infographiques - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en textile (techniques de mode) - HE - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en vente - EPS - crédits supplémentaires entre 45 et 60

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Toute licence		Accès sur dossier	Enseignements supplémentaires à définir en fonction du programme antérieur de l'étudiant / LPSP1007 Sociologie, éducation, santé et travail [30h] (3 crédits) LESPO2100 Economie politique (30h + 15h) (4 crédits) LESPO2102 Statistiques (30h + 15h) (4 crédits) LESPO1122 Fondements du droit public et privé (40h) (5 crédits)

LCOPS1125 Psychologie et Psychologie sociale (30h) (5 crédits)

LTRAV2010 Méthodes de recherche en sciences du travail (30h) (4 crédits)

LTRAV2000 Introduction aux sciences du travail (2 crédits)

Masters

Tout master

Accès sur dossier

Enseignements supplémentaires à définir en fonction du programme antérieur de l'étudiant /

LPSP1007 Sociologie, éducation, santé et travail [30h] (3 crédits)

LESPO2100 Economie politique (30h + 15h) (4 crédits)

LESPO2102 Statistiques (30h + 15h) (4 crédits)

LESPO1122 Fondements du droit public et privé (40h) (5 crédits)

LCOPS1125 Psychologie et Psychologie sociale (30h) (5 crédits)

LTRAV2010 Méthodes de recherche en sciences du travail (30h) (4 crédits)

LTRAV2000 Introduction aux sciences du travail (2 crédits)

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Aucune passerelle entre votre diplôme initial et ce master n'est prévue par l'Arrêté du Gouvernement. Peut-être avez-vous néanmoins accès à ce master, éventuellement moyennant l'ajout d'enseignements supplémentaires à votre programme. Veuillez vous adresser à la faculté qui organise ce master afin de connaître les démarches à effectuer. Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission sont à adresser à info-ist@uclouvain.be

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Consultez le site [Valorisation des acquis de l'expérience](#)

Tous les masters peuvent être accessibles selon la procédure de valorisation des acquis de l'expérience.

Le jury d'admission décide de l'accès au master sur base du dossier de valorisation des acquis de l'expérience professionnelle et personnelle et de la réussite d'une épreuve écrite visant à évaluer la connaissance du monde du travail, la capacité à synthétiser, analyser et commenter un texte scientifique sur des questions relatives au travail et la capacité de comprendre un tableau statistique à double entrée.

Plus d'informations sur la VAE à [l'Ecole des sciences du travail](#).

Accès sur dossier

Pour rappel, tout master (à l'exception des masters de spécialisation) peut également être accessible sur dossier.

Les étudiants étrangers ayant réussi une formation de 1er cycle universitaire (minimum 3 ans) et ayant obtenu au moins 60% (12/20) pour chaque année universitaire réussie dans leur université d'origine, s'agissant du diplôme universitaire justifiant une admission au master en sciences du travail, ont la possibilité de demander leur admission au programme du master en sciences du travail (60 ECTS) Ce critère d'admissibilité est appliqué strictement. Il peut toutefois y être dérogé moyennant une expérience professionnelle significative et de qualité dûment attestée.

Plus d'informations à [l'Ecole des sciences du travail](#).

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Les demandes d'admission pour les titulaires d'un diplôme belge doivent être introduites auprès de l'Ecole des sciences du travail.

Les demandes d'admission **pour les étudiants titulaires d'un diplôme non belge** sont à introduire en ligne à l'adresse suivante :
<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/diplome-non-belge.html>

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il doit ajouter en début de son programme de master des enseignements supplémentaires visant à acquérir les matières prérequis pour les études visées.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2020-2021

⊕ Activité cyclique dispensée en 2020-2021

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2020-2021

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Certaines de ces activités sont des cours de jour.

⊗ LESPO1122	Fondements du droit public et privé au Q1 chez N. Bonbled	Pierre Bazier Nicolas Bonbled Arnaud Hoc Thibaut Slingeneijer de Goeswin	40h	5 Crédits	q1 ou q2
○ LESPO2100	Economie politique	Alain De Crombrugghe De Picquendaele	30h+15h	4 Crédits	q1
⊗ LCOPS1125	Psychologie et psychologie sociale au Q2 chez J. Pleyers	Coralie Buxant Olivier Corneille Matthias De Wilde	30h	5 Crédits	q2
⊗ LPSP1007	Sociologie : éducation, santé et travail	Marc Zune	30h	3 Crédits	q1
○ LESPO2102	Statistiques	Dominique Deprins	30h+15h	4 Crédits	q1
⊗ LESPO1321	Economic, Political and Social Ethics	Gregory Ponthiere	30h	3 Crédits	q2
○ LTRAV2000	Introduction aux sciences du travail	Marie Antoine (supplée Laura Merla)	15h	3 Crédits	q1
○ LTRAV2010	Méthodes de recherche en sciences du travail	Anne Rousseau	30h+10h	5 Crédits	q1
⊗ LHUSO1125	Séminaire de travail universitaire en sciences humaines et sociales	Luc Courtois Julie Hermesse	30h+15h	5 Crédits	q1+q2
⊗ LPOLS1323	Institutions et politiques européennes	Vincent Laborderie (supplée Tanguy De Wilde d'Estmael)	40h	5 Crédits	q1
⊗ LPOLS1114	Formalisation pour les sciences sociales	Bruno Masquelier	30h+15h	4 Crédits	q2
⊗ LESPO1114	Political Science	Pierre Baudewyns Min Reuchamps	30h	5 Crédits	q1 ou q2
⊗ LECGE1317	Analyse critique des organisations et des marchés	Joseph Amougou (supplée Matthieu de Nanteuil)	30h	4 Crédits	q1
⊗ LPOLS1232	Introduction interdisciplinaire aux études de genre	Sarah Murru (supplée Laura Merla)	15h	5 Crédits	q2

PÉDAGOGIE

Le master 60 en sciences du travail est **organisé en horaire décalé** en soirée et/ou le samedi matin. A ce titre, l'équilibrage de la charge de travail et des pédagogies est pensé afin de permettre aux étudiants déjà engagés dans la vie professionnelle de réaliser leur parcours dans les meilleures conditions. En coordination avec le responsable de programme, le Président du jury assure, avec les délégués étudiants et avec l'aide du Secrétariat, la coordination de la charge de travail quadrimestre par quadrimestre.

Les **méthodes pédagogiques** du master en sciences du travail privilégient une variété de formes d'apprentissage et reposent sur l'implication active de l'étudiant dans la construction de son savoir en tenant compte à la fois d'aspects théoriques et de pratiques de terrain : travaux individuels et de groupe, lectures, études de cas, témoignages d'experts, observations et analyses empiriques, etc. Les enseignements reposent sur des interactions fréquentes avec les étudiants et accueillent régulièrement d'autres témoins. Par ailleurs, le corps professoral compte en son sein quelques praticiens de haut vol qui offrent un regard pragmatique sur les questions du travail étudiées.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

L'évaluation d'un enseignement, appelée examen dans le cadre du présent règlement quel qu'en soit le type, peut consister en un examen oral, en un examen écrit, en toute autre prestation ou travail écrit effectué par l'étudiant à cet effet ou en une évaluation continue.

Lorsqu'un enseignement donne lieu à une évaluation continue, la fiche descriptive y relative précise le poids que représente chacune des évaluations dans la note finale.

(<http://www.uclouvain.be/enseignement-reglements.html> (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>))

Les formes d'apprentissage étant variées au sein du master en sciences du travail, les **méthodes d'évaluation sont multiples** et visent à évaluer les acquis des apprentissages attendus dans le cadre de chaque activité d'enseignement. Ainsi, les examens écrits et oraux côtoient la réalisation de travaux individuels et de groupe ainsi que des présentations individuelles ou de groupe, sous des formats divers.

Dans le cadre du **mémoire**, les étudiants sont amenés à démontrer leur maîtrise disciplinaire autour d'un problème ou d'une question relative au travail. Ils réalisent pour ce faire deux dissertations, associées à deux enseignements disciplinaires distincts, et construisent les liens entre ces deux questionnements propres (cf. modalités spécifiques d'évaluation du mémoire). Ce travail exigeant permet à l'étudiant d'approfondir une question en combinant deux approches disciplinaires distinctes, en faisant montre de sa maîtrise disciplinaire, de sa capacité à construire un questionnement et une argumentation justifiée sur base de textes scientifiques rigoureusement référencés.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Il n'y a pas de mobilité internationale pour les étudiants du Master 60 en sciences du travail.

Les étudiants qui souhaitent réaliser un échange au sein des universités partenaires de l'Ecole des sciences du travail doivent s'inscrire dans le master 120 en sciences du travail : .

Toutefois, une demande de dérogation argumentée peut être introduite auprès du jury pour les étudiants qui possèdent déjà un master universitaire ou qui peuvent justifier d'une expérience internationale dans le cadre de leurs activités professionnelles.

GESTION ET CONTACTS

Inscriptions : www.uclouvain.be/fr/facultes/espo/s-inscrire-en-master.html

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPO/TRAV

Ecole des Sciences du travail ([TRAV](#))

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ([ESPO](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

TRAV

Place des Doyens 1 - bte L2.01.04

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 20 63;010473921 - Fax: +32 (0) 10 47 39 14

Site web

<https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/est>

Responsable académique du programme: Filip Dorssemont

Autre(s) responsable(s) académique(s) du programme

- Serge Maucq

Jury

- Bernard Nyssen
- Philippe Bouvier

Personne(s) de contact

- Anne-Françoise Bray
- Géraldine Dupont
- Françoise Ledant